



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 16. 02. 2016
C(2016) 929 final

Monsieur le Président,

La Commission tient à remercier le Sénat pour son avis concernant la proposition de règlement du Conseil établissant, pour 2016, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques, applicables dans les eaux de l'Union et, pour les navires de l'Union dans certaines eaux n'appartenant pas à l'Union {COM(2015) 559 final}, en particulier pour ce qui concerne le stock nord de bar.

La Commission attache une grande importance à la viabilité de la petite pêche qui contribue de manière importante à la vitalité de nombreuses communautés côtières en Europe et participe de manière significative à la sécurité alimentaire des citoyens européens.

La Commission souhaite indiquer au Sénat que les préoccupations qu'il a exprimées dans son avis ont été prises en compte lors des discussions du Conseil des Ministres de la pêche de décembre 2015 établissant les possibilités de pêche pour 2016. En effet, la dépendance au bar des métiers de l'hameçon exploitant cette espèce a été prise en considération et le Conseil a décidé d'une période de fermeture de la pêche de deux mois contre six mois pour les autres métiers. D'autre part, la Commission s'est engagée par déclaration écrite lors du Conseil de décembre 2015 à « suivre les débarquements de bar capturés en tant que prise accessoire afin d'évaluer si la mesure concernant les prises accessoires est suffisante ».

En espérant que ces précisions répondront aux questions soulevées par le Sénat, nous nous réjouissons de la poursuite de notre dialogue politique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

*Frans Timmermans
Premier vice-président*

*Karmenu Vella
Membre de la Commission*

*M. Jean BIZET
Président de la Commission
des affaires européennes du Sénat
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
F – 75291 PARIS Cedex 06*

*cc. M. Gérard LARCHER
Président du Sénat
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
F – 75291 PARIS Cedex 06*